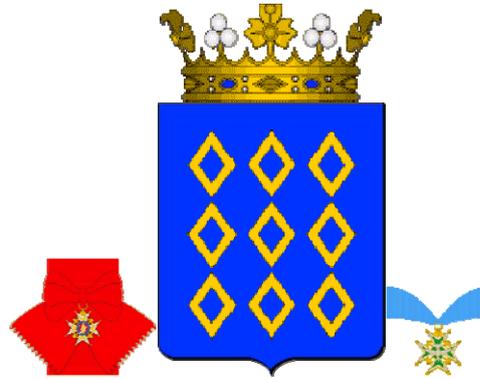




# René-Alexis le Sénéchal

Ascendant ☉  
Allié ○

Lieutenant général le 19 juin 1708



La maison, LE SÉNÉCHAL qui est particulièrement connue sous le nom de CARCADO-MOLAC, alias de KERCADO<sup>1</sup>, est sans contredit l'une des plus anciennes et des plus illustres de la province de Bretagne. Il n'y a pas de preuve que la maison de Kercado soit issue de celle de Rohan, mais il y a des conjectures qui rendent cette opinion probable, à commencer par la ressemblance entre les armoiries de ces deux familles.

Cette maison tire son nom de la charge importante de grand Sénéchal de Rohan, qu'elle occupait héréditairement dès les temps les plus reculés. Les fonctions de grand sénéchal, telles qu'on les voit énoncées dans un acte de 1228, étaient de commander la noblesse et les armées, de veiller sur l'administration de la justice et des finances.

René-Alexis LE SÉNÉCHAL, dit *le comte de Kercado*, est né en 1661, de René LE SÉNÉCHAL, comte de KERCADO, colonel d'un régiment de son nom, tué à la bataille de Sénef, à 44 ans, étant brigadier et gouverneur de Dinan, et de Marie-Anne, fille du marquis de Rosmadec.

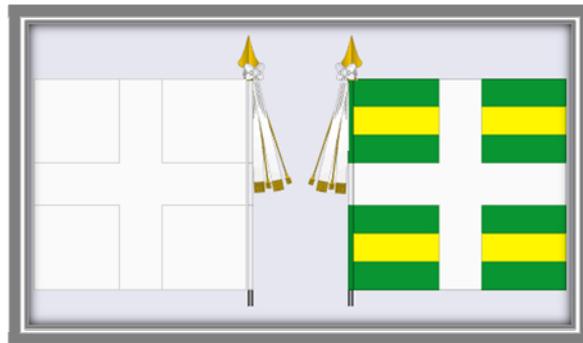
Comme de nombreux jeunes nobles, qui faisaient là leurs premières armes, il entra aux Mousquetaires<sup>2</sup> en 1681.

Il passa lieutenant au régiment du Roi le 19 octobre 1682 et servit en 1683 au siège de Courtrai (où les mousquetaires emportèrent la contrescarpe de cette ville le 6 novembre), à la prise de Dixmude (10 novembre), et au bombardement d'Oudenarde.

<sup>1</sup> Il semble que Carcado soit la forme parisienne du breton Kercado.

<sup>2</sup> Le passage aux mousquetaires est une promotion qui permet de rejoindre un corps d'élite, proche du roi. Les mousquetaires sont recrutés uniquement parmi les gentilshommes ayant déjà servi dans la Garde et, quand ils quittent ce corps ils sont nommés enseigne ou lieutenant dans les Gardes ou officiers dans les régiments. En l'absence d'école militaire, ce passage sous les yeux du souverain permet de vérifier la compétence et la fidélité de chaque homme.

Passé capitaine le 10 mars 1684, il se trouva au siège de Luxembourg (avril à juin) et quand le régiment de Bresse-infanterie fut formé en septembre de la même année, il en fut fait colonel commandant.



*Drapeau colonel et drapeau d'ordonnance  
du régiment de Bresse 1684-1763*

Il fit la campagne d'Allemagne (1691), passa en juin 1695 à l'armée du Roussillon, et marcha au secours de Palamos, sous le duc de Vendôme.

Brigadier depuis le 3 janvier 1696, il servit au siège de Valence qu'on leva le 8 octobre, puis à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Villeroy, jusqu'au traité de Ryswick, qui mit fin à la guerre des neuf ans le 20 septembre 1697.

Employé à l'armée d'Italie le 26 septembre 1700, il prit part à la première bataille de la guerre de succession d'Espagne à Carpi le 9 juillet 1701 et combattit à Chiari où le maréchal de Villeroy fut défait, le 1<sup>er</sup> septembre suivant, par le prince Eugène de Savoie et perdit 3000 hommes. Il commanda les grenadiers, le 26 juillet 1702, au combat de Santa-Vittoria où le général Visconti fut défait par le duc de Vendôme, et contribua à la prise de Borgo-Forte (novembre 1702), de Nago et d'Arco dans le Trentin (août 1703), et d'Asti (novembre 1703).

Promu maréchal de camp le 10 février 1704, il passa à l'armée d'Espagne le 4 avril 1707, où il combattit à Almansa (25 avril). Étant de tranchée à Lerida, il emporta d'assaut, le 11 octobre 1707, la première enceinte de la place, sous les yeux du duc d'Orléans, qui lui en témoigna publiquement sa satisfaction.

Il fut promu lieutenant général le 9 juin 1708 et continua à servir en Espagne jusqu'en 1710.

Il fut président de l'ordre de la noblesse aux États de Bretagne, le 27 décembre 1715 et une seconde fois le 29 octobre 1728.

On lui donna le gouvernement de Quimper le 10 mai 1719. Son fils aîné, qui avait été désigné pour lui succéder « en survivance », ayant été tué le 17 avril 1742 à la sortie de Prague, il conserva cette charge jusqu'à sa mort, survenue le 29 août 1743. Filleul de cette ville<sup>3</sup>, René-Alexis, deuxième du nom, avait fait sa réception officielle et apparaît donc dans la liste des gouverneurs de Quimper, bien qu'il n'ait jamais exercé cette charge. C'est son frère, Corentin-Joseph, dit *marquis de Molac*, qui l'exercera jusqu'à la Révolution.

---

<sup>3</sup> La ville avait donné la grande marque de considération de tenir ce fils sur les fonts.

René-Alexis LE SÉNÉCHAL, comte de Kercado et baron de Molac, obtint le marquisat Rosmadec (depuis de Pont-Croix) en 1715, pour lequel il rendit aveu (plus de 800 pages divisées en 2384 articles) le 30 octobre 1730<sup>4</sup>. Il était également seigneur de Tyvarlan, du Juch, de Quémenet, de Sérent et du Botbleix.

Il était commandeur de Saint-Louis et chevalier du Saint-Esprit.

Il avait épousé en 1709 Jeanne MAGON, fille de Jean, sieur de La Lande, négociant à Cadix (1659-1668) et à Saint-Malo (1668-1709), anobli par charge de Conseiller-Secrétaire du Roi à la chancellerie du parlement de Bretagne (1675-1695), et de Laurence Éon. Ils eurent 4 enfants, deux fils et deux filles. René-Alexis, l'aîné, mourut avant son père. C'est donc le cadet, Corentin-Joseph qui lui succéda dans ses états. Nous descendons de Louise-Françoise, mariée le 23 février 1745 à Hyacinthe Thomas, comte de la Caunelaye.

**Père de Louise-Françoise, mère de Jeanne-Vincente Thomas, mère de Louise-Exupère du Bot du Grégo, mère de Charles-Félix d'Amphernet de Pontbellanger, père de Michel-Adrien, père de Marthe, mère d'Yvonne O'Mahony, mère de Monique Bougrain**

---

<sup>4</sup> Sa mère, Marie-Anne de Rosmadec, avait hérité de son neveu Sébastien, marquis de Rosmadec, lieutenant général du Roi, tué à Sénef, le 11 août 1674. Le marquisat de Rosmadec fut vendu judiciairement par arrêt du grand conseil du 20 septembre 1714. Vingt jours après, le comte de Carcado faisait reconnaître le retrait exercé par lui à titre de prémesse ; et quelques années plus tard, il obtenait la continuation du marquisat sous le nom de Pont-Croix, par lettres de février 1719, enregistrées au parlement et à la Cour des Comptes les 28 juin et 5 juillet 1719.